

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

**Madame Brigitte ROYER et Monsieur Denis DUCHAMP, Conseillers départementaux du canton de SARRAS, communiquent les décisions votées en faveur de leur canton lors de la Commission Permanente du 9 mai 2016 :**

Les Clubs sportifs ayant dans leurs effectifs des jeunes de moins de 18 ans percevront une dotation pour le fonctionnement de leur école de sport et l'organisation de stages pendant les vacances scolaires. Une subvention globale de 1 311 € sera ainsi répartie au profit de :

- Basket Eclassan
- Sarras Saint Vallier Cyclisme
- Entente Sarras Sports Saint Vallier